

## RAPPORT D'ACTIVITÉ



Hôtel Communautaire  
1, place du Général Ferrié  
CS 60809  
53008 LAVAL Cedex

**T 02 43 49 46 47**

F 02 43 49 46 50

laval-agglo@agglo-laval.fr

[www.agglo-laval.fr](http://www.agglo-laval.fr)

# 2016

AHILLÉ — ARGENTRÉ — BONCHAMP — CHÂLONS-DU-MAINE — CHANGÉ — LA CHAPELLE-ANTHENAISE  
ENTRAMMES — FORCÉ — LAVAL — L'HUISSERIE — LOUVERNÉ — LOUVIGNÉ — MONTFLOURS  
MONTIGNÉ-LE-BRILLANT — NUILLÉ-SUR-VICOIN — PARNÉ-SUR-ROC — ST-BERTHEVIN  
ST-GERMAIN-LE-FOUILLOUX — ST-JEAN-SUR-MAYENNE — SOULGÉ-SUR-OUETTE

# SOMMAIRE



6

**UN TERRITOIRE**  
des compétences



8

**RENCONTRES...**



10

**UN TERRITOIRE**  
attractif



20

**UN TERRITOIRE**  
durable



30

**UN TERRITOIRE**  
de vie



40

**UNE COLLECTIVITÉ**  
performante

Directeur de la publication :  
Marcel THOMAS.  
Rédactrice en chef : Julie JACQUES.  
Rédaction : Carole GERVAIS  
et Barbara BOISNARD.  
Réalisation : Portobello Communication.  
Impression : Imprimerie Madiot.  
Crédit Photos : © Laval Agglomération DR.

# ÉDITO



J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2016 de Laval Agglomération.

Lors de cette année écoulée, notre agglomération a poursuivi ses actions conformément au projet de territoire établi en 2015, qui fixe nos orientations à l'horizon 2020. Cela se traduit notamment par la poursuite des projets de mutualisation et de transferts de compétences dont l'objectif est de garantir un service accru aux habitants et une meilleure lisibilité de nos politiques publiques.

La Mayenne connaît l'un des taux de chômage les plus faibles de France. Pour autant, trop de demandeurs d'emploi peinent encore à entrer en contact avec les entreprises et certains postes ne trouvent pas preneur. Notre priorité demeure donc l'emploi. Pour cela, nous misons sur la formation et notamment l'enseignement supérieur et la recherche; nous soutenons l'innovation et accompagnons les entreprises du territoire. Notre labellisation « French Tech » en 2016, démontre le dynamisme des start-up et des entreprises numériques, de la réalité virtuelle et augmentée. De plus, les métiers de l'agroalimentaire, de l'agriculture et de l'industrie offrent de nombreuses opportunités. Il faut encourager l'émergence de nouveaux métiers...

Laval Agglomération a maintenu un fort niveau d'investissement qui caractérise son dynamisme depuis sa création. C'est collectivement que nous avons travaillé : élus, partenaires, forces vives de territoire, afin de porter notre ambition, conforter la dynamique économique du territoire et de faire valoir la qualité de notre cadre de vie.

Enfin, ce rapport d'activité témoigne du travail et de l'investissement des agents de notre collectivité qui participent chaque jour avec passion à ce projet collectif et dont je tiens à saluer l'implication au service de l'ensemble des habitants de Laval Agglomération.

Bonne lecture.

**François ZOCCHETTO**  
*Président de Laval Agglomération*



## UN TERRITOIRE des compétences



Rue des Déportés - Laval

© Kevin ROUSCHAUSSÉ - Ville de Laval

## Dates

### 1993

Création de la Communauté de communes du Pays de Laval qui remplace le District, le Syndicat d'études de l'Agglomération Lavalloise et le Syndicat intercommunal de l'Aménagement de Changé-Laval.

### 1994

Montfleurs devient la 20<sup>ème</sup> commune de la Communauté de communes du Pays de Laval.

### 2001

La Communauté d'Agglomération de Laval succède à la Communauté de communes du Pays de Laval.

### 2002

La collectivité prend le nom de Laval Agglomération.

### 2014

L'hôtel communautaire de Laval Agglomération est créé, 1 place du Général Ferrié à Laval.

### 2015

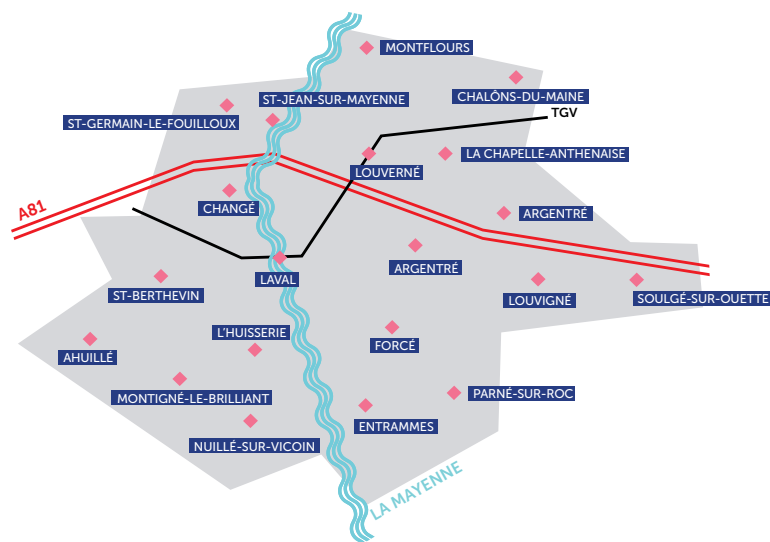
Adoption à l'unanimité du projet de Territoire.

### 2016

Laval Agglomération opte pour une nouvelle identité qui revisite la figure du palindrome, dans une volonté d'incarner une collectivité plus attractive, tournée vers l'avenir.

Avec plus de 95 000 habitants, Laval Agglomération représente 30 % de la population du département de la Mayenne, sur lequel elle exerce un rayonnement en termes d'emploi, de services, de commerces et d'animations culturelles et sportives. Son territoire s'étend sur près de 433 km<sup>2</sup>.

Le projet de territoire de Laval Agglomération, adopté collectivement en janvier 2015, fixe les orientations choisies autour de quatre axes : un territoire attractif, un territoire durable, un territoire de vie, gouvernance et performance. Il permet de répondre aux objectifs de l'intercommunalité en matière de mutualisation et de favoriser un maillage harmonieux et un aménagement pertinent du territoire. Ce projet de territoire offre également une nouvelle segmentation des politiques publiques exercées par l'agglomération pour les rendre plus lisibles aux yeux des concitoyens et permettre de mesurer les orientations et les évaluations de chaque projet dans une logique de performance.



— 20  
16

## LES POLITIQUES PUBLIQUES DE LAVAL AGGLOMÉRATION

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

- > Zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, touristiques
- > Actions de développement et de promotion du territoire
- > Aides directes et indirectes aux entreprises
- > Politique de l'emploi
- > Plan local pour l'insertion et l'emploi

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

- > Schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SLESRI)
- > Actions de développement
- > Gestion des équipements

### TRANSPORTS ET MOBILITÉ

- > Plan global de déplacement (PGD)
- > Grandes infrastructures
- > Transport collectif
- > Déplacements doux
- > Voiries et pistes cyclables

### AMÉNAGEMENT

- > Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- > Schéma d'observation de perspectives urbaines
- > Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)
- > Laval Très Haut Débit
- > Crématorium

### HABITAT

- > Équilibre social et diversité de l'habitat
- > Programme local de l'habitat
- > Amélioration du parc immobilier d'intérêt communautaire

### SOLIDARITÉ ET SANTÉ

- > Contrat Urbain de Cohésion Sociale
- > Prévention de la délinquance
- > Actions sociales
- > Incendie et secours

### ESPACES PUBLICS ET ENVIRONNEMENT

- > Qualité des espaces publics et naturels d'intérêt communautaire
- > Gestion, collecte et valorisation des déchets
- > Stratégie environnementale
- > Chemins de randonnées
- > Centre d'Initiation à la Nature
- > Lutte contre la pollution

### NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

- > Réalité Virtuelle et Augmentée
- > Ingénierium
- > Laval Virtual

### SPORT

- > Équipements sportifs : piscine Saint-Nicolas, Aquabulle, Stade Francis-Le-Basser, terrain Louis-Béchu, piste d'athlétisme, Centre régional d'éducation formation sport jeunesse Pierre-de-Coubertin, Golf de Laval et de Mayenne, centre d'entraînement des Gandonnières
- > Soutien aux courses hippiques et aux hippodromes
- > Soutien au sport de haut niveau et à l'évènementiel sportif

### CULTURE

- > Équipements culturels : Théâtre, Conservatoire à Rayonnement Départemental de musique, le 6par4
- > Lecture publique (mise en réseau, carte communautaire, gratuité)
- > Création et diffusion artistique

### TOURISME

- > Animation touristique et patrimoniale
- > Soutien aux acteurs du tourisme



Anne-Laure PIERRE  
et Christophe POIRIER,  
Laval

## Habitat

### Une aide à la rénovation#P25

« Au printemps 2016, nous avons acheté un pavillon des années soixante, à Laval. Pour moins de 100 000 €, nous avons déniché cette maison de 80 m<sup>2</sup>, sur un terrain de 350 m<sup>2</sup>. En plus des aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), Laval Agglo nous a versé une subvention de 4 000 € pour contribuer à la rénovation de notre maison. Cela nous a permis d'engager l'isolation extérieure des murs. Nous l'avons totalement refaite, agrandie, et y avons emménagé en fin d'année avec nos deux filles. »



Ninon FRENEHARD,  
Laval

## Chantiers d'avenir

### Une expérience très enrichissante#P19

« J'ai bénéficié d'un emploi d'avenir à Laval Agglomération, entre janvier 2015 et janvier 2016. Cette expérience m'a beaucoup apporté. Les chantiers sont très formateurs. J'ai découvert les métiers du bâtiment, la peinture, la maçonnerie, le mur paysager... J'avais une formation initiale en travaux paysagers. J'ai pu valider mon projet professionnel dans le domaine des espaces verts. Cela m'a donné confiance en moi. J'ai même passé mon permis remorque... À la fin de mon contrat, j'ai été recrutée par l'entreprise Sicomen, en CDD, sur un poste d'ouvrier espaces verts. »



Nathalie GODARD,  
Bonchamp

## Transport

### Plus autonome grâce à MobiTUL !#P27

« Je prends MobiTUL pour me rendre à mon travail quatre fois par semaine. Le chauffeur vient me chercher à 7h40 le matin et me ramène à 13h juste devant chez moi. Auparavant, déjà, j'utilisais HandiTUL. Je trouve la nouvelle formule beaucoup plus pratique. Elle me permet de sortir davantage, cela me donne plus de liberté et d'autonomie ! Par exemple, pour aller à un rendez-vous chez le podologue, me rendre à un déjeuner entre amis ou aller faire du shopping ! Je peux bénéficier de trois allers-retours par semaine pour mes loisirs. »

**Transport, habitat, sport, culture, économie, emploi...**  
**Laval Agglomération intervient au quotidien,**  
**auprès de chacun, sur l'ensemble du territoire.**

# Rencontres...



Pascal BÉZIER,  
Président  
du Stade Lavallois,  
section hockey

## Sport

### Un terrain haut-de-gamme à Bonchamp#P37

« Depuis deux saisons, nous utilisons le terrain synthétique de Galbé, à Bonchamp, pour nos entraînements et les rencontres de nos équipes, en extérieur. Notre précédent terrain de plein air, à Laval, était devenu impraticable, car trop vétuste. La centaine de nos licenciés profite régulièrement de ce nouvel équipement homologué pour accueillir des rencontres de très haut niveau. Plusieurs clubs de football de l'agglomération y jouent aussi. C'est vraiment bien de mutualiser les équipements ! »



Ginette  
et Joël BAUDOIN,  
Saint-Berthevin

## Culture

### Un réseau à l'échelle de l'agglomération#P33

« Nous venons environ toutes les trois semaines à la bibliothèque pour choisir nos livres. Mon mari s'intéresse surtout à l'histoire. Moi, j'aime les biographies, les romans, les ouvrages en lien avec la région... Quand un livre n'est pas disponible à Saint-Berthevin, la bibliothécaire le fait venir d'une autre commune grâce à la navette. C'est pratique ! Elle nous envoie un message par Internet pour nous prévenir lorsqu'il est arrivé. Le choix proposé est vraiment très large. »



Nicolas ZUBER et Aurélien DUVAL,  
salariés de ON-X 3D,  
un des fondateurs  
de Laval Virtual University

## Économie

### Une implantation stratégique à La Licorne#P15

« Travailler pour la société ON-X 3D, sur le site de La Licorne, c'est un peu un retour aux sources pour nous puisque nous sommes tous les deux originaires de Laval où nous avons fait nos études. Dans nos nouveaux locaux, notre mission est double : assurer les formations « Laval Virtual University » et développer des applications, principalement pour la formation, dans le domaine industriel. C'est un environnement numérique parfait. Nous voulions nous rapprocher des structures, de l'Ingénierium et de la Technopole, et montrer notre investissement sur le territoire. Laval est LE pôle Réalité Virtuelle et Augmentée d'Europe. »





**UN TERRITOIRE  
ATTRACTIF**

P12  
**ACCOMPAGNER**  
les entreprises  
dans leurs projets

P14  
**CAPTIVER**  
par l'innovation

P16  
**FAVORISER  
L'ATTRACTIVITÉ  
ET LA PROXIMITÉ**  
d'un enseignement  
supérieur de qualité

P18  
**EMPLOI :**  
susciter les  
rencontres et réunir  
les opportunités

© Clarte



## ACCOMPAGNER les entreprises dans leurs projets



Entreprise Ceva (campus Sogeval) - Laval

© Laval Économie

### 2016 en chiffres...

7 projets

935 522 €  
de subventions

Au total, ces projets correspondent à **12,5 M€** d'investissement pour **12 700 m<sup>2</sup>**.

### LA LOI NOTRe

Elle modifie de manière significative les compétences des collectivités territoriales, réaffirmant le rôle de la Région et celui de Laval Agglomération en matière économique. La Région est désormais responsable de la définition des orientations sur son territoire via le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) et dispose d'une compétence de plein droit en matière d'aides économiques dédiées à la création et à l'extension d'activités. Laval Économie n'intervient plus auprès des entreprises en mobilisant son dispositif FIPEE (Fonds d'intervention prioritaire à l'économie et l'emploi) mais a choisi d'orienter ses interventions vers l'immobilier économique.

**Il s'agit d'accompagner les projets** de création-d'extension d'établissements ou de diversification de productions, nécessitant des investissements immobiliers. L'aide peut se traduire par une subvention, une avance remboursable ou les deux. Dans tous les cas, l'aide est plafonnée à 200 000 € par projet. Ce nouveau dispositif d'aide à l'immobilier, voté le 14 mars 2016, a été immédiatement très sollicité. En 9 mois, 935 000 € de subventions ont été attribués au bénéfice de **7 projets** (4 de construction, 3 d'extension ou de réhabilitation). Ce sont des entreprises diverses et de toute taille : GYS, NNTECH, BLIN, GRUAU, FELJAS MASSON, AXES USINAGE, BREGER. Ces projets sont localisés aussi bien sur Laval que sur la première ou la deuxième couronne.



© Laval Agglomération

Zone du Riblay 3 à Entrammes



### LAVAL ÉCONOMIE INTÈGRE UNE NOUVELLE COMPÉTENCE : LE COMMERCE

En 2016, Laval Économie a élargi son champ d'intervention avec l'intégration de la compétence « commerce » prévue par la loi NOTRe. **Laval Agglomération a décidé de formaliser sa stratégie de développement de l'offre commerciale basée en privilégiant l'équilibre périphérie/centre-ville/communes.** Un ambitieux projet pour le centre-ville de Laval. Il s'agit de renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville. Afin de dessiner les grandes lignes de ce projet urbain, des études sont en cours abordant différents aspects : l'offre commerciale et les besoins immobiliers, le plan de circulation et le

stationnement, le rôle et les usages des espaces publics du centre-ville. En 2016, de nouveaux commerces ont ouvert dans le centre de Laval (BISTROT DU PALAIS, SUITE 341, CALZEDONIA, BOCAGE, MOM CONCEPT STORE, BIBO VINO, LE CORNER, LE 46, MRS COO'KITCH, EMPHYTHÉOSE, L'AFTER WORK, LES 3 PETITS COCHONS...). Ça bouge aussi dans les zones commerciales avec l'ouverture du retail park zone des Bozées, (KIABI, CHAUSSEA, INTERSPORT, ACTION, DRIVE LECLERC) et la pose de la première pierre du nouveau LEROY MERLIN, qui occupera 11 700 m<sup>2</sup> d'espace de vente et ouvrira à l'automne 2017. Sur la base du diagnostic réalisé, l'agglomération compte plus de 1 400 commerces et services dont 263 commerces sur le cœur marchand de Laval, soit une augmentation de plus de 113 établissements (8,8 %) en 5 ans sur Laval Agglo.



#### C'EST DURABLE

##### Initiative Mayenne a 20 ans

Ce dispositif financier permet d'accompagner des projets de création-reprise ou développement. Sur 2016, 35 projets ont été accompagnés, 44 prêts d'honneur attribués soit 295 K€. En 20 ans, c'est plus de 2 600 entreprises accompagnées, 770 prêts d'honneur attribués et 3 633 M€ de montant global de prêts. Initiative Mayenne a fêté son 20<sup>e</sup> anniversaire le 8 novembre en présence de Louis SCHWEITZER, Président national d'Initiative France. C'est devenu un dispositif incontournable du financement de l'économie mayennaise (TPE, sociétés commerciales, artisanales...).



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le cadre du Parc de Développement Économique Laval Mayenne (PDELM), la création d'une zone d'activités multimodale était envisagée à Argentré. Les réflexions et études menées en 2016 ont permis au syndicat mixte de décider de déporter l'offre ferroviaire sur Saint-Berthevin. Trois raisons majeures à cette réorientation : l'opportunité de réutiliser une partie de la base travaux LGV, une mise en activité rapide (en 2019) et un coût d'aménagement raisonnable et concurrentiel (9 M€ HT contre 20 M€ HT à Argentré). Le site rail-route de Saint-Berthevin doit devenir la plateforme régionale de fret ferroviaire. Elle dispose en effet d'une localisation stratégique : Laval est la seule agglomération de l'Ouest permettant de faire un aller-retour vers Paris ou Brest en une journée pour les transporteurs.



#### SUR LE VIF

##### Études et aménagement de deux zones d'activités

Le stock de foncier commercialisable sur l'agglomération s'élevait à 82 ha au 31 décembre 2016. Deux zones en cours d'aménagement vont augmenter significativement la surface disponible :

- > à Entrammes, le long de la route d'Angers : extension de la zone artisanale du Riblay 3. Le projet prévoit un aménagement en deux tranches (21 540 m<sup>2</sup> + 17 800 m<sup>2</sup>) avec une livraison au 1<sup>er</sup> trimestre 2018,
- > à Louverné, l'aménagement de la zone d'activités de la Motte Babin. Très bien placée, cette zone de 28 ha se situe entre la RD901, la Ligne Grande Vitesse (LGV) et le site Échologia, à proximité des axes structurants. Elle offrira de grandes parcelles de 2 à 10 ha, ainsi que des lots pour l'artisanat. Livraison prévue fin 2018.



## CAPTIVER par l'innovation



### 2016 en chiffres...

Initiative Innovation 2016 :  
**6 projets**

**180 000 €**  
de prêts d'honneur

Depuis sa création en 2006 :  
**52 projets**

**1,934 M€**  
de prêts d'honneur



Laval Virtual Center

### LAVAL A SON LABEL FRENCH TECH

Laval a rejoint le cercle très fermé des écosystèmes « French Tech » en 2016. Une très belle récompense pour tous ceux qui se sont mobilisés autour de cette candidature (**3 000 soutiens sur Facebook et Twitter...**). Le label French Tech porté par l'État, qui fédère 21 écosystèmes, doit offrir plus de visibilité aux startups françaises en France et à l'international. La ville de Laval avait été choisie pour accueillir l'annonce des résultats le 25 juillet... Tous les acteurs institutionnels et économiques s'étaient rassemblés pour organiser l'évènement, marqué par la venue d'Emmanuel MACRON (alors ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique) et d'Axelle LEMAIRE (secrétaire d'État chargée du Numérique). L'occasion idéale de mettre en valeur les entreprises de réalité virtuelle et augmentée de notre territoire.

Cette candidature s'appuyait sur le travail mené depuis 20 ans dans ce domaine. Au-delà du salon « Laval Virtual » reconnu dans le monde entier, c'est tout un écosystème qui s'est développé avec plus de 20 entreprises de pointe, des laboratoires de recherche, un centre d'étude (CLARTE) et le futur Laval Virtual Center.

**Laval fait donc partie du réseau « Virtual French Tech ».** Cela permet de donner de la visibilité à un secteur économique innovant et de faire bénéficier les entreprises d'un fonds d'investissement important.



### LA LICORNE : L'INNOVATION C'EST ICI !

« Unicorn » (ou licorne en français) désigne les start-up valorisées à plus d'un milliard de dollars comme UBER, BLABLACAR... C'est aussi le nom de l'Hôtel des entreprises innovantes, équipement emblématique qui vient compléter l'offre immobilière du territoire. Inauguré le 6 octobre 2016 dans le quartier rénové des Pommeraies à Laval, **il est au cœur d'un environnement dédié au numérique et aux nouvelles technologies.** Situé à proximité de la gare, à 70 mn de Paris avec la LGV, son positionnement est stratégique. Près de la Technopole, des écoles d'ingénieurs, du futur

Laval Virtual Center, ce nouveau bâtiment est destiné à accueillir les jeunes pousses innovantes. Original par son architecture, il vient renforcer l'offre d'accueil pour les entreprises et apporte un nouveau pôle d'attractivité à l'écosystème lavallois, déjà reconnu à l'international grâce au salon « Laval Virtual » et récemment labellisé « French Tech ».

**D'une surface totale de plus de 1 800 m<sup>2</sup>** (surface louable de 1 273 m<sup>2</sup>), il s'articule sur quatre niveaux autour d'un patio. Plusieurs start-up ont choisi de s'y installer comme SHORTWAYS (éditeur de logiciels d'assistants virtuels pour les entreprises) ou MENINVEST (société parisienne spécialisée dans la production de sites d'e-commerce).



#### C'EST DURABLE

Initiative Innovation est un prêt d'honneur à taux 0 destiné à aider les entreprises innovantes. En 2016, 6 projets lavallois ont été accompagnés, 180 000 € ont été attribués sous forme de prêts d'honneur aux entreprises INOD (visualisation 3D pour l'immobilier), AGILITIC (développement de solutions logicielles), CHANVRE INNOVATION (transformation et commercialisation du chanvre), BABASPORT (site de réservation d'activités sportives et récréatives), SOCIATAX (produits d'assurance innovants), L'EFFET PAPILLON (réalité virtuelle thérapeutique). Un vrai effet de levier pour les entreprises novatrices en phase de création.



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le « Laval Virtual Center » ouvrira en septembre 2017. Basé près de la Technopole Laval-Changé et de plusieurs écoles d'ingénieurs, ce bâtiment de 3 000 m<sup>2</sup> accueillera le centre de recherche CLARTE, l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Laval (ENSAM) et l'équipe de Laval Virtual. Une vraie vitrine de ce qui se fait de mieux en matière de nouvelles technologies. Des espaces mutualisés y sont prévus (showroom, auditorium, salle des équipements, salle d'expérimentation et d'idéation). Le Laval Virtual Center a pour vocation d'accueillir ponctuellement des porteurs de projets innovants, des start-up, pour leur donner un coup d'accélérateur. Le Centre doit devenir une référence mondiale de veille concernant les technologies réalité virtuelle et augmentée. Un équipement d'un coût de 5,5 M€, financés à hauteur de 3,9 M€ par Laval Agglomération.



#### SUR LE VIF

##### L'industrie automobile face à la révolution numérique

En 2016, Laval Économie et le Pôle ID4CAR, en partenariat avec l'ESTACA et le CEMCAT, ont organisé les 7<sup>èmes</sup> rencontres Laval Automobile. Le thème de cette nouvelle édition était « Laval automobile 4.0 » ou comment aborder le virage du numérique dans son usine et pour ses produits. Ces rencontres étaient animées par le journaliste Xavier DEBONTRIDE, avec la participation de Stéphane SCHULTZ (Cabinet 15 Marches). Enfin, les deux meilleurs projets étudiants ESTACA-ESIEA, réalisés dans le cadre d'un hackathon (processus créatif de programmation informatique), ont été dévoilés sur le thème de la mobilité connectée.



## FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ ET LA PROXIMITÉ d'un enseignement supérieur de qualité



Future ESPE/FAC de droit

### 2016 en chiffres...

À la rentrée de septembre 2016, l'agglomération comptait :

**4 749 étudiants**  
+ 15% entre 2010 et 2016

soit + 50% entre 2002 et 2016

Les formations conduisant à des diplômes de niveau 1 (bac+5 et au-delà) représentent **plus de 28%** des effectifs étudiants lavallois.

Les 3 établissements lavallois les plus importants sont :

- > L'IUT de Laval avec **695 étudiants**
- > L'ESTACA Campus Ouest avec **666 étudiants**
- > Le Lycée Haute Follis avec **534 étudiants**

### ÉLABORATION ET APPROBATION DU SCHÉMA LOCAL DE L'ESRI

Le travail engagé dès septembre 2015 s'est achevé par l'adoption, en novembre 2016, du Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI). **C'est le fruit d'une démarche participative associant l'ensemble des acteurs concernés** : établissements d'enseignement supérieur et de recherche, structures en charge de l'innovation, associations d'étudiants, organismes liés à la vie étudiante, entreprises. Ce document établit une stratégie ambitieuse pour les 5 années à venir, structurée autour de 3 axes :

- > en direction des jeunes, développer une offre de formation attractive qui réponde aux besoins de l'agglomération,
- > en direction des acteurs socio-économiques, consolider les activités de R&D insérées dans des réseaux reconnus en lien avec le territoire,
- > en direction des acteurs, citoyens, entreprises et établissements, renforcer les facteurs de rayonnement et d'attractivité du pôle lavallois Enseignement supérieur/Recherche.

**Le schéma ESRI est un outil concret qui se décline en 30 actions parmi lesquelles le projet d'ouverture d'une première année de médecine à Laval**, le lancement de nouvelles licences générales et professionnelles, l'amélioration de l'accompagnement santé-social des étudiants, le développement et le soutien des initiatives étudiantes et la promotion de l'offre Enseignement supérieur Recherche « Laval campus ».



### CLARTE : UN NOUVEAU THÈME DE RECHERCHE AUTOUR DE « L'HOMME AUGMENTÉ »

Après 20 années de recherche appliquée, le centre CLARTE a aujourd'hui acquis une notoriété internationale sur la thématique de la réalité virtuelle et augmentée, contribuant d'ailleurs largement à la labellisation « French Tech » de Laval.

Depuis deux ans, le contexte mondial a changé avec l'arrivée massive de dispositifs RV-RA low cost sur un marché en forte croissance, la

dissémination et banalisation de la technologie et des usages... Face à cette mondialisation et afin de conserver le caractère avant-gardiste de notre territoire, le centre CLARTE s'est engagé sur une thématique technologique innovante et singulière, source de visibilité à court terme et de développement économique à moyen terme : l'Homme augmenté.

Il s'agit d'aborder un domaine émergent de convergence technologique avec la RV-RA, visant à utiliser des moyens techniques pour amplifier les capacités humaines (capacités sensorielles, cognitives, interactions avec les autres et le monde environnant).



#### C'EST DURABLE

**Le CCSTI : un programme toujours riche et diversifié**

L'exposition « Mémoires » en début d'année 2016 a beaucoup plu au grand public par ses côtés ludiques et interactifs, explorant les aspects visuels, tactiles et expérimentaux. Cinq espaces étaient organisés : la ronde des mémoires, mémoire animale, mémoire fragile, mémoire centrale et mémoire augmentée. Succès également pour « Lumières, faites l'expérience ! », une exposition conçue pour éclairer les citoyens sur la lumière, sa nature et ses applications à travers un parcours immersif et pédagogique. Fin 2016, l'exposition « Bon appétit » complétée par la conférence « L'intestin notre 2<sup>ème</sup> cerveau » (dans le cadre du colloque international Food Factory organisé par Laval Mayenne Technopole) a attiré de nombreux visiteurs, petits et grands.



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

**Construction d'un bâtiment commun à l'ESPE et la Fac de droit**

C'est une nouvelle étape pour la zone universitaire et technologique de Laval-Changé. L'été 2018 verra l'ouverture d'un nouveau site dédié à l'enseignement supérieur : un bâtiment regroupant l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) des Pays de la Loire et l'antenne de l'UFR Droit de l'Université du Maine. Entre 400 et 450 étudiants y seront accueillis pour préparer un master "Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation" ou une licence générale ou professionnelle en droit. L'année 2016 a été largement consacrée à la conception de ce projet (programme technique, concours d'architecte, étude de conception et dépôt du permis de construire). Les travaux devraient démarrer à l'été 2017 pour une durée d'un an. Ce projet sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental représente un investissement de 6 M€ dont 1,4 M€ de Laval Agglomération.



#### SUR LE VIF

**IPC et le CEMCAT : au service de l'innovation de la filière plastiques et composites**

Créé début 2016, IPC est le Centre Technique Industriel de la filière plasturgie et composites. Le CEMCAT (Centre d'Étude sur les Matériaux Composites Avancés pour les Transports) basé à Laval, offre, de son côté, une réelle expertise en matière de conseil et R&D sur un périmètre plus restreint : celui des composites. Le nouveau Centre Technique Industriel des plastiques et composites IPC et le CEMCAT ont annoncé dès mars 2016 la mise en place d'une stratégie commune de développement : une alliance de compétences de pointe pour les industriels du secteur ! Sans doute la première étape vers un partenariat renforcé en 2017...



## EMPLOI : susciter les rencontres et réunir les opportunités



La Semaine de l'emploi - Octobre 2016

© Kevin ROUSCHAUSSÉ - Ville de Laval

### 2016 en chiffres...

Les deux « Rendez-vous de l'emploi » ont attiré au total 4 100 visiteurs.

**170 entreprises**

**6 400 entretiens** en job dating

**195 recrutements**

### UNE PREMIÈRE : LA « SEMAINE LAVAL EMPLOI »

Pour la première fois, une « Semaine Laval Emploi » a eu lieu du 3 au 6 octobre 2016, avec 4 conférences, 5 rendez-vous et une soirée dédiée aux jeunes (networking/concert). Conférences sur l'industrie, les services à la personne, l'agroalimentaire ou l'agriculture ; rendez-vous de l'emploi, de la mobilité professionnelle, de l'alternance, des emplois indépendants, du numérique... Des événements qui ont attiré de nombreux visiteurs, dans différents sites (l'ESTACA, le Lactopôle, La Licorne, le 6PAR4 à Laval, la salle Nymphéa à Changé...). Parmi les temps forts, l'édition des « Rendez-vous de l'emploi », le 4 octobre à la salle polyvalente de Laval, a réuni **1 800 visiteurs, 86 entreprises**, 31 organismes de formation et acteurs de l'emploi, avec plus de 400 offres à pourvoir. Plus de 3 000 entretiens se sont tenus et 91 recrutements se sont réalisés.

Les « Rendez-vous de l'emploi » du 3 mars 2016 ont aussi eu du succès : environ 2 300 visiteurs, 84 entreprises présentes, plus de 350 emplois et formations à pourvoir, 3 400 entretiens en job dating, 104 recrutements réalisés (dans l'industrie, le service aux personnes, les centres d'appel, le commerce...). L'organisation, l'accueil et l'espace conseil ont été très appréciés par le public. **Notons la montée en gamme de ce rendez-vous**, avec une communication et signalétique mieux adaptées permettant une meilleure information du public sur les postes à pourvoir.

La Semaine de l'emploi - Octobre 2016

© Kevin ROUSCHAUSSÉ - Ville de Laval



### PLIE : UN DISPOSITIF QUI FAVORISE L'ACCÈS À L'EMPLOI POUR TOUS

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) met en œuvre, avec tous les partenaires concernés, des parcours d'insertion pour conduire vers l'emploi durable des personnes qui en sont éloignées. Pour financer ses actions, le PLIE bénéficie de crédits du Fonds Social Européen (à hauteur de 279 000 euros par an) sur la période 2015-2017. Il s'appuie sur un protocole d'accord signé entre l'État, le Conseil départemental et Laval Agglomération qui fixe les objectifs pour la période 2015-2018.

L'objectif du PLIE est d'améliorer l'accès à l'emploi des femmes et des hommes exclus du marché à travers des parcours individualisés visant leur insertion sociale et professionnelle. **Ainsi en 2016, le PLIE a accompagné 650 personnes dont 204 nouvelles.** Cela représente 2 563 étapes de parcours engagées, dont 823 contrats de travail signés et 194 entrées en formation. Au total 107 personnes ont retrouvé un emploi durable (contrat de plus de 6 mois ou CDI). Le PLIE se décline aussi à travers des projets menés sur diverses thématiques : accompagnement des publics, formation, soutien à l'insertion par l'activité économique, résolution des freins à l'emploi, relation avec les entreprises...



#### C'EST DURABLE

Impulsés par Laval Agglomération, les « chantiers d'avenir » permettent le recrutement de 9 jeunes par an, en emplois d'avenir, pour réaliser des travaux dans les communes de l'agglomération. Depuis le début du dispositif en 2014, 31 personnes ont été recrutées et 34 chantiers réalisés. En 2016, 18 jeunes ont travaillé sur le projet chantier d'avenir dont 11 nouveaux. Parmi eux, 8 sont sortis en 2016 dont 5 en emploi ou formation qualifiante.



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2016, le service Emploi a intégré le bâtiment « Laval Économie Emploi » quartier Ferrié, à côté de l'hôtel communautaire. L'agglomération a mis en place cinq espaces de proximité à : Saint-Berthevin, Bonchamp et Laval - Pommeraies, Saint-Nicolas et les Fourches. Ces lieux sont ouverts et accessibles à toute personne en recherche d'emploi (inscrite ou non à Pole Emploi). Ils permettent d'accéder aux outils numériques, aux offres sur tout le territoire, de bénéficier de conseils personnalisés, d'être orienté vers les personnes compétentes pour traiter une problématique. En 2016, 784 personnes sont venues dans les espaces emploi et 471 ont retrouvé un travail ou une formation. Ces espaces reçoivent plus de 4 000 visites par an.

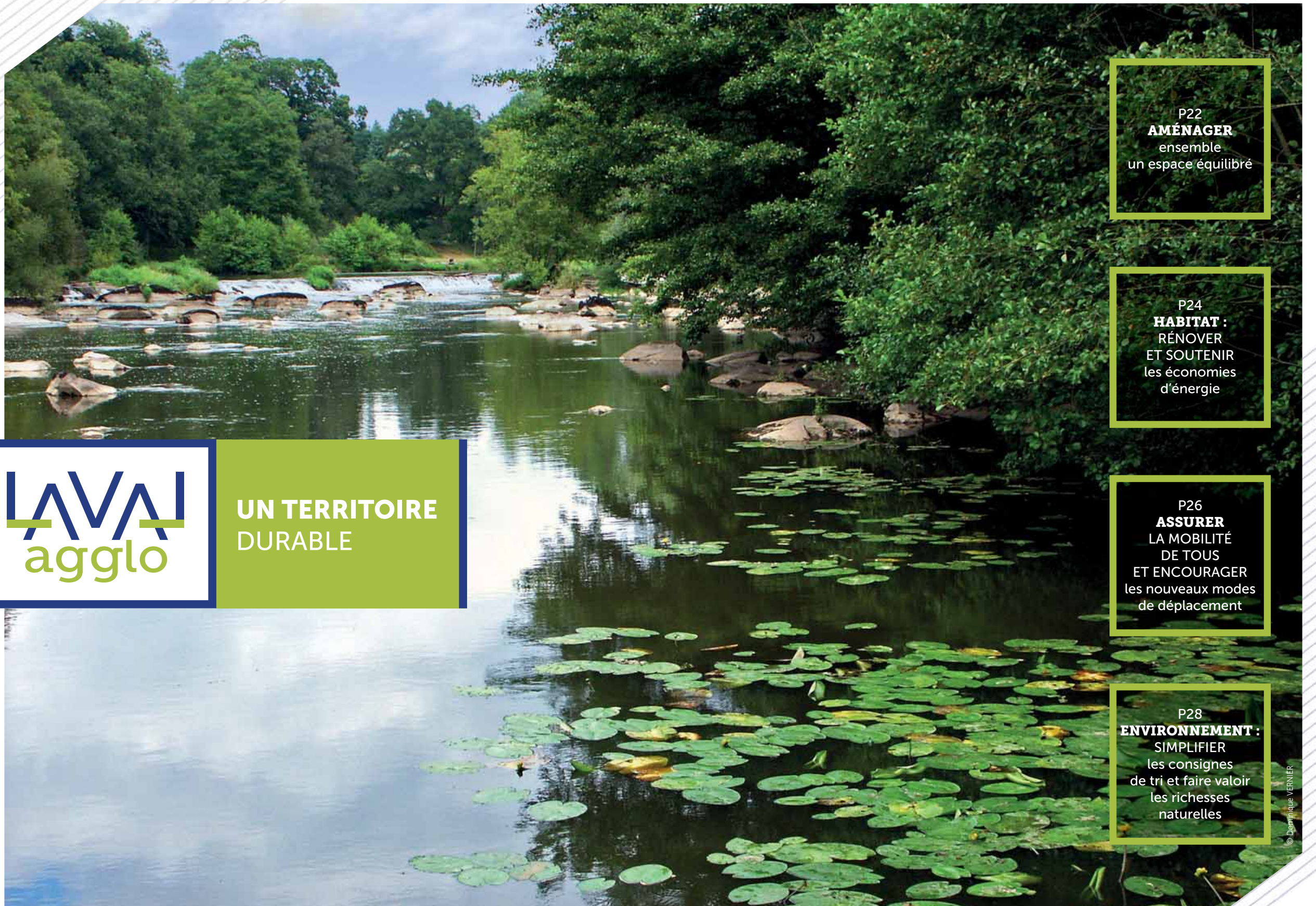


#### SUR LE VIF

##### Clauses de promotion de l'emploi dans les marchés publics

Laval Agglo a mené une mission visant à intégrer des clauses d'insertion dans les marchés publics des donneurs d'ordres du territoire. Il s'agit de demander aux entreprises qui souhaitent répondre à un marché de contribuer à l'effort d'insertion des publics en difficulté. Ainsi, il leur est demandé de réserver 7 % des heures travaillées à l'embauche de personnes en situation difficile. En 2016, 17 136 heures de travail ont été réservées à des publics prioritaires dans les marchés de travaux de Laval Agglomération, la ville de Laval, LMA, les communes, les bailleurs sociaux, la SNCF, l'État, le Conseil Régional. Grâce à ces clauses, 56 personnes ont accédé à l'emploi dans les métiers du bâtiment, des espaces verts et de l'entretien.





P22  
**AMÉNAGER**  
ensemble  
un espace équilibré

P24  
**HABITAT :**  
RÉNOVER  
ET SOUTENIR  
les économies  
d'énergie

P26  
**ASSURER**  
LA MOBILITÉ  
DE TOUS  
ET ENCOURAGER  
les nouveaux modes  
de déplacement

P28  
**ENVIRONNEMENT :**  
SIMPLIFIER  
les consignes  
de tri et faire valoir  
les richesses  
naturelles



**UN TERRITOIRE  
DURABLE**



## AMÉNAGER ensemble un espace équilibré



Vue aérienne de Laval

© Laval Agglomération

### 2016 en chiffres...

Le diagnostic élaboré pour le PLUi de Laval Agglo en 2016 permet d'étudier les évolutions récentes :

- > démographie :  
**+ 8% d'habitants**  
(soit + 7 476 habitants entre 1999 et 2012),
- > habitat :  
**+ 21% de logements**  
(entre 1999 et 2012),
- > économie :  
**+ 47% d'emplois**  
depuis 1975 (41 % de l'emploi du département),
- > mobilité : Laval bientôt à **70 mn de Paris** en train,
- > énergie et cadre de vie :  
**53 % des résidences principales** construites avant 1975 (date des premières normes thermiques).

### PLUi : DESSINER LE TERRITOIRE DE DEMAIN

Quel visage aura l'agglomération de demain ? **C'est pour y répondre que le Plan Local de l'Urbanisme intercommunal (PLUi) est en cours d'élaboration.** Ce document d'urbanisme définira les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire pour les 10 prochaines années. À partir de 2019, il réglera l'occupation des sols sur les 20 communes et déterminera les droits à construire pour chaque parcelle, publique ou privée. Le PLUi permettra de bâtir un projet cohérent et solidaire avec une vraie réflexion sur la démographie, l'habitat, l'économie, l'agriculture, le patrimoine et les paysages. Il vise également à traduire les orientations du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) des Pays de Laval et de Loiron. Pour l'élaboration de son PLUi, Laval Agglomération poursuit trois grands objectifs : un territoire attractif favorisant l'écosystème entrepreneurial et le développement économique, un territoire durable privilégiant une urbanisation raisonnée et une politique ambitieuse en matière de déplacement et d'habitat, enfin un territoire de vie équilibré encourageant l'accueil de nouveaux habitants. La première phase a été réalisée en 2016 avec l'établissement de deux documents : le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement, permettant de dresser un « état des lieux ». Ces travaux alimenteront la seconde étape du PLUi qu'est le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) élaboré en 2017. **Une enquête publique suivra, puis la validation du PLUi aura lieu en 2019.**



### LE TRÈS HAUT DÉBIT PARTOUT, POUR TOUS !

La collectivité a anticipé le Plan national Très Haut Débit (THD) et sera la première agglomération à être couverte à 100 % d'ici fin 2019. Toutes les entreprises, les établissements publics et les particuliers pourront donc bientôt bénéficier du Très Haut Débit sur tout le territoire. La 1<sup>re</sup> étape avait été franchie en 2011 lors de la signature de la délégation de service public avec Orange pour le déploiement du réseau THD. Objectif : faire de Laval Agglomération un territoire innovant, renforcer son attractivité et sa compétitivité. Il s'agit de favoriser le développement économique mais aussi de supprimer la fracture numérique territoriale. Ainsi, dès janvier 2018, 80 % des logements de Laval et de l'agglomération seront raccordables et

éligibles au Très Haut Débit. Fin 2019, tout le monde le sera, en ville comme en campagne !

#### 2 réseaux, 2 services

Le réseau Très Haut Débit « Entreprise » est consacré aux sociétés. Il est opérationnel depuis juillet 2012 avec 10 opérateurs proposant des offres de services. Le réseau FTTH (« Fiber to the home » ou fibre jusqu'à la maison) est destiné aux particuliers et aux TPE. Fin décembre 2016, 36 000 logements étaient éligibles à la fibre FTTH sur l'ensemble du territoire. Sur la zone DSP, (19 communes de Laval Agglo) 16 000 prises sont aujourd'hui raccordables et plus de 6 000 prises raccordées, ce qui représente le deuxième meilleur taux de pénétration commercial en France. Sur la Zone AMII Ville de Laval, 20 000 prises sont raccordables avec un taux de pénétration commerciale de 25 % (identique à la moyenne nationale).



#### C'EST DURABLE

Les déplacements, le patrimoine, le paysage, l'environnement, l'économie, les services, l'habitat... Une fois achevé, le PLUi aura des conséquences concrètes sur beaucoup d'aspects de votre quotidien. Il servira notamment de cadre réglementaire pour instruire les permis de construire. Il doit permettre de répondre aux questions suivantes : Où vais-je pouvoir construire ? Quels seront les espaces naturels et les zones agricoles préservées ? Où vont pouvoir s'installer les activités économiques ? De plus, le PLUi s'inscrit dans une démarche globale s'appuyant sur le Projet de Territoire, le Plan Global des Déplacements (PGD), prenant en compte les orientations du Programme Local de l'Habitat (PLH).



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

##### Exprimez-vous sur l'avenir du territoire !

Dans le cadre de modalités de concertation, l'ensemble de la population peut s'informer sur l'avancée de l'élaboration du PLUi, dans chacune des 20 communes de l'agglo. Un registre est mis à disposition des habitants dans les mairies. Une adresse mail a également été mise en service : [plui@agglo-laval.fr](mailto:plui@agglo-laval.fr) pour recueillir toute observation ou contribution. Donnez votre avis ! Vous trouverez sur le site internet de Laval Agglomération l'ensemble des informations relatives au PLUi. Enfin, des réunions publiques sont régulièrement organisées, et vous pouvez adresser un courrier au Président de Laval Agglo.



#### SUR LE VIF

Le service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS), créé en juin 2015 par Laval Agglomération, réalise également l'instruction des autorisations d'urbanisme pour 13 communes du Pays de Loiron dans le cadre d'une convention de prestation de services. Cette mutualisation a permis d'offrir une expertise technique et juridique aux communes. Entre le 1<sup>er</sup> octobre 2015 et le 31 août 2016, 3 023 actes ont été instruits par le service. En 2016, pour Laval Agglo et le Pays de Loiron, cela représente 28 permis de démolir, 69 autorisations préalables, 103 certificats d'urbanisme opérationnel, 915 permis de construire, 1 175 déclarations préalables et 40 permis d'aménager.



## HABITAT : RÉNOVER ET SOUTENIR les économies d'énergie



Le Coudray - Montigné-le-Brillant

© Kevin ROUSCHAUSSÉ - Ville de Laval

### UN SOUTIEN AUX TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DES COPROPRIÉTÉS

Depuis 2011, Laval Agglomération a mis en place une politique incitative en direction des copropriétés sur la thématique énergétique. Les travaux d'amélioration de la performance thermique peuvent être financés par la collectivité à hauteur de 15 % du montant HT, plafonné à 50 000 € d'aide par immeuble, sous réserve d'atteindre l'étiquette C après travaux et un gain énergétique supérieur à 40 %.

**Aides directes et mise en place d'un dispositif innovant d'avance de subventions.** Un système de préfinancement des subventions a été mis en place grâce à deux conventions : avec PROCIVIS Mayenne (pour les subventions individuelles) et le Crédit Foncier (pour les subventions collectives). Ainsi, les copropriétaires n'auront à payer que le reste à charge. Deux copropriétés ont acté le début de leurs travaux en 2016 : « Le Bonaparte 2 » et « Le Parc » à Laval. La première, constituée de 10 bâtiments et 312 logements, est lancée dans la démarche depuis 2012. Suite à la réalisation de l'audit, l'assemblée générale a validé le vote de travaux le 24 octobre 2016. La seconde copropriété, qui comprend 2 immeubles (72 logements) et engagée dans la démarche depuis 2013, a également obtenu le feu vert pour les travaux le 18 octobre 2016. Au programme : isolation par l'extérieur, ventilation mécanique contrôlée (VMC), remplacement des menuiseries extérieures. Démarrage au printemps 2017. Coût global des travaux 3,3 M€.

### 2016 en chiffres...

135 agréments pour la construction de logements locatifs sociaux.

1,4 M€ de subventions de Laval Agglo

16 M€ de travaux induits essentiellement réalisés par les entreprises locales.

> 42 agréments pour la construction de logements destinés à l'accession sociale à la propriété.

> 219 logements réhabilités dans le parc privé pour 3,4 M€ de travaux essentiellement réalisés par les entreprises locales.

Requalification du centre-bourg - Bonchamp



© Mairie de Bonchamp



### ÉLABORATION DU PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE LOCATIVE SOCIALE (PPG) 2016/2022

La Conférence intercommunale du Logement (CIL) installée le 18 avril 2016 a participé aux travaux d'élaboration du Plan Partenarial de Gestion (PPG) de la demande de logement social ainsi qu'à l'étude sur le parc locatif et son occupation. Le projet de PPG d'une durée de 6 ans a été rédigé courant 2016 en concertation avec les services de l'État, les bailleurs sociaux, le Département et Action Logement. Ce plan prévoit notamment l'organisation locale de l'enregistrement et la gestion de la demande locative sociale, ainsi que la liste des situations des demandeurs qui justifient un examen particulier. Le projet de PPG 2016/2022 - validé au Conseil Communautaire

du 26 septembre 2016 a été transmis aux 20 communes membres de l'agglo.

#### Étude sur le parc de logements et son occupation

Réalisée par le bureau CODRA, cette étude a permis de dresser un état des lieux sur le territoire, s'inscrivant dans le Programme d'Intérêt Régional de Saint-Nicolas. En s'appuyant sur la démographie, le profil socio-économique et la prépondérance du parc locatif, 4 typologies de quartiers ont été dressées pour définir les orientations en matière de développement et de renouvellement de l'offre de logement et en matière d'attribution de logements sociaux : secteur prioritaire de développement, secteur de développement modéré, secteur spécialisé, et secteur très spécialisé à rééquilibrer. Cette étude servira de base aux travaux de 2017 sur la mixité sociale.



#### C'EST DURABLE

##### Devenez propriétaire dans l'ancien !

Laval Agglo a créé un dispositif de soutien à l'acquisition dans l'ancien pour lutter contre la précarité énergétique et l'habitat dégradé ou vacant. L'objectif est aussi de réguler la construction neuve, de requalifier les centres-villes et centres-bourgs et de renforcer la cohésion sociale. Cette aide vise l'acquisition-amélioration de logements individuels anciens (antérieurs à 1974). Entre le 1<sup>er</sup> juin 2015 et le 31 décembre 2016, 33 nouveaux propriétaires ont bénéficié de cette aide aux travaux. Laval Agglomération a missionné l'opérateur SOLIHA pour accompagner les ménages dans leur démarche, les renseigner sur les critères (plafonds de ressources, performance énergétique...) et sur le montant des aides.



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Laval Agglomération gère trois aires d'accueil pour les gens du voyage : La Gaurfrie à Laval, Le Pré de Guette à Changé et l'Églanère à Saint-Berthevin. Une baisse de fréquentation est à noter avec une moyenne de 44 % en 2016 (contre 52 % en 2015). Celle-ci est due notamment à l'absence de stationnement de voyageurs pendant 3 mois sur l'aire de Changé et à un taux d'occupation légèrement en baisse sur 4 mois sur l'aire de Saint-Berthevin. Concernant Laval, la fréquentation est en légère hausse cette année, même si elle reste assez mesurée au regard des deux autres aires. L'aire de grand passage « Les Faluères » a, elle, accueilli trois missions évangéliques en 2016.



#### SUR LE VIF

Le service Habitat de Laval Agglo est représenté au pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne qui siège une fois par mois. Selon les difficultés rencontrées dans chaque logement, les dossiers sont traités soit par l'Agence Régionale pour la Santé (ARS), le Conseil départemental, Laval Agglomération, la CAF ou la MSA. En 2016, cela représente 15 dossiers clos dont 12 sur Laval et 3 sur d'autres communes (Parné-sur-Roc, Forcé et Entrammes). Les dossiers relevant d'un péril sont quant à eux étudiés au sein des services de l'agglomération par une cellule spéciale constituée du service juridique, du service habitat et du directeur général adjoint en charge de l'habitat, 1 fois par mois. En 2016, 2 dossiers ont été traités dont 1 sur Laval et 1 sur Saint-Berthevin.



## ASSURER LA MOBILITÉ DE TOUS ET ENCOURAGER les nouveaux modes de déplacement



### 2016 en chiffres...

Le réseau des TUL : ce sont 20 communes desservies pour 100 000 habitants.

**3 609 075 km** parcourus

**9 711 415** voyages

**17 lignes** régulières

**640 arrêts** desservis

**104 véhicules**

VéliTUL en libre service - Gare de Laval



### TRANSPORT : LE CONTRAT DSP RECONDUIT

**Laval Agglomération a renouvelé la délégation des services de transport public à la société Keolis lors du conseil communautaire du 20 juin 2016.**

Pour Laval, ce nouveau contrat maintient la structure du réseau avec 2 lignes fortes cadencées (lignes A et B) et améliore la desserte des quartiers lavallois du Bourny, du Pavement et de Grenoux avec une optimisation le samedi et durant l'été. Le quartier d'Hilard est aussi mieux desservi avec le passage de la ligne D par la rue Léo Lagrange.

Les autres quartiers sont également concernés avec l'extension de la ligne G, et de la ligne H pour desservir les zones d'activités des Touches et des Grands prés. Le service du dimanche est maintenu et amélioré sur les lignes A, B, C et D (identique au tracé de semaine). Enfin, la nouvelle ligne « Citytul » proposera des liaisons entre la gare SNCF, le centre-ville et le quartier Ferrié. Pour les communes de la première et de la deuxième couronne, des lignes plus directes permettront de se rendre dans le centre-ville de Laval (ligne J à L'Huisserie, ligne K à Bonchamp et Saint-Berthevin, ligne L à Changé rive droite, ligne O à Argentré...).

#### De nouveaux investissements

Le parc de véhicules va se moderniser avec l'achat de 18 bus et minibus de 2017 à 2020 et l'intégration de 2 bus hybrides. La principale nouveauté concerne le VéliTul, qui sera à assistance électrique à partir de 2017. En effet, les 100 vélos du parc seront équipés d'une batterie d'une autonomie de 7 à 8 km, que chacun pourra recharger chez soi moyennant un abonnement de 50 euros par an.



### HANDI'TUL DEVIENT MOBITUL : LE NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ

Le service adapté pour les personnes à mobilité réduite n'étant pas intégré dans le cadre du renouvellement de la DSP, le fonctionnement de ce transport a été pris directement en charge par Laval Agglo en accord avec la société Titi Floris. Ainsi, HandiTUL est devenu MobiTUL.

Le service HandiTUL avait été mis en place pour les personnes en situation de handicap afin de les aider à se rendre sur leur lieu de travail. Ce service a accueilli de plus en plus de personnes âgées (pour des trajets liés à la santé, aux courses ou aux loisirs), enregistrant une augmentation des demandes sur

l'accompagnement. Aussi, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016, il a été remplacé par le nouveau service MobiTUL. Celui-ci permet aux personnes de plus de 80 ans ou présentant un taux d'incapacité d'au moins 50 %, de bénéficier de plusieurs trajets hebdomadaires en porte à porte : un aller/retour par jour pour le travail, trois allers/retours par semaine pour les loisirs, les courses...et aucune limite de trajet pour raisons médicales. **Les horaires sont aussi plus larges : 6j/7, du lundi au samedi, de 7 h 20 à 19 h.**

Enfin, l'idée est d'orienter les usagers vers les lignes régulières lorsque c'est possible. Tous les usagers à mobilité réduite peuvent donc bénéficier d'un accompagnant gratuit sur les lignes classiques (un membre de leur famille, un proche ou un bénévole d'association).



#### C'EST DURABLE

Laval Agglomération a adopté sa politique globale en matière de mobilité qui se traduit par le Plan Global de Déplacement (PGD). Une stratégie qui s'appuie sur 5 axes : articuler urbanisme et déplacements, améliorer l'accessibilité à l'agglomération, sortir du « tout automobile » et de la voiture solo, développer des modes de transport alternatifs, encourager les nouveaux comportements. Le PGD propose ainsi 43 actions relevant de l'aménagement urbain, de la mise en chantier d'infrastructures lourdes, de la communication auprès des usagers, du déploiement des transports en commun,... Par ailleurs, la mise en service prochaine de la LGV et les grands projets urbains (ZAC Ferrié et ZAC Laval Grande Vitesse) s'inscrivent dans la déclinaison opérationnelle du PGD.



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

##### Le mobilier urbain fait peau neuve

Le réseau TUL contient 640 arrêts donc 405 bornes et 235 abribus. En 2016, 170 bornes d'arrêt ont été installées ou remplacées; 14 abribus JC Decaux et 7 standards remplacés ou posés. Toute la signalétique a été renouvelée sur les abribus et les bornes pour intégrer le nouveau logo de Laval Agglomération et correspondre au réseau actuel, mis en service au 1<sup>er</sup> janvier 2017. 10 aménagements de mise en accessibilité des arrêts bus ont été réalisés sur les lignes A, B et C.



#### SUR LE VIF

##### Le PEM va bon train

Les études sur l'aménagement du pôle d'échange multimodal (PEM) de la gare de Laval se sont affinées courant 2016. Les travaux ont commencé avec le bâtiment voyageur, prêt pour l'arrivée de la LGV. Laval sera à 70 mn de Paris et 24 mn de Rennes et du Mans. Le projet, conduit par la Ville de Laval, Laval Agglo, le Département, la Région, l'Etat, Réseau Ferré de France et la SNCF, vise à articuler tous les modes de déplacement (ferroviaire, automobile, bus, deux-roues, piéton). Objectif : encourager l'utilisation des transports en commun et des transports doux dans une logique de développement durable. La passerelle, qui sera achevée fin 2017, sera accessible à tous. Le parvis de la gare ferroviaire fera également l'objet d'aménagements (places dépose-minute, stationnements deux-roues, taxis). Enfin la nouvelle gare routière sera, elle, opérationnelle en 2018.



## ENVIRONNEMENT : SIMPLIFIER les consignes de tri et faire valoir les richesses naturelles

**NOUVEAU!**  
Tous les **EMBALLAGES PLASTIQUES** vont dans les bacs et conteneurs jaunes



### 2016 en chiffres...

Après 6 mois d'expérimentation, les quantités d'ordures ménagères collectées ont baissé de près de **500 tonnes** et la part des matériaux recyclables (emballages, papier et verre) a augmenté de près de **131 tonnes**.

Objectifs loi Transition énergétique : avec **- 9,58%**, nous sommes sur la bonne voie pour la diminution de **- 10% des déchets ménagers et assimilés**. Nous avons progressé de **+ 2% par rapport à l'objectif de 55%** de déchets valorisés.

### LA TRI ATTITUDE : LA BONNE HABITUDE

**La tri attitude, c'est une nouvelle habitude ! En effet depuis le 15 septembre 2016, Laval Agglo a mis en place de nouvelles consignes de tri.** Tous les emballages plastiques et tous les papiers sont dorénavant recyclés. Laval Agglo s'est engagée, avec le soutien d'Eco-Emballages, à élargir les consignes de tri à tous les emballages ménagers en matière plastique. Grâce à cette initiative, Laval Agglo compte diminuer de 10 % la production d'ordures ménagères par habitant avant 2020. En augmentant le poids des emballages recyclés de + 3 kg par habitant et par an, la collectivité entend contribuer aux objectifs de la loi sur la Transition énergétique (55 % des déchets ménagers recyclés à l'horizon 2022). Désormais, les déchets tels que le pot de yaourt ou la barquette de beurre sont à jeter en vrac dans le bac jaune. Les bouteilles et autres flacons peuvent toujours être compactés dans un souci de gain de place. Des gestes simples au quotidien qui préservent l'environnement... Les déchets bien triés, récupérés et valorisés représentent une source importante de matière et d'énergie. Le recyclage permet de transformer les déchets en produits nouveaux, et aussi de faire des économies en diminuant les coûts pour la collectivité. Une fois collectés, ces déchets sont revendus à des entreprises spécialisées qui les valorisent. En 2016, le produit de cette vente a rapporté 800 000 € à Laval Agglo. Ainsi la taxe des ordures ménagères diminue (depuis 2012 elle a baissé de 10 %, puis de 3 %). **Les consignes de tri ont été visiblement bien comprises et l'évolution des tonnages est encourageante. Mobilisons-nous tous en 2017 !**



### LAVAL AGGLO, TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Laval Agglomération s'est, depuis longtemps, engagée dans une politique volontariste en faveur de l'environnement. La collectivité a donc naturellement répondu à l'appel à projets « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » lancé par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et s'est vu retenue parmi les lauréats, signant la convention, lors de la Conférence climat Cop 21 à Paris en 2015. La 1<sup>ère</sup> phase du projet s'est concrétisée par exemple avec l'achat de deux bus hybrides en 2016, l'étude

de zones prioritaires pour les bus, et dans la production d'énergies renouvelables (éolienne, méthanisation, panneaux solaires...).

**Le territoire, qui investit 1 M€ dans ce projet, bénéficie d'une subvention de 500 000 € de l'État.** La seconde phase cible principalement la rénovation énergétique des bâtiments publics, communaux et communautaires. Toutes les communes de l'agglomération ont été consultées. Ainsi, des opérations de réhabilitation thermique (locaux, groupes scolaires, espaces sportifs,...) ont été engagées. Ce second projet devrait bénéficier d'une subvention supplémentaire de la part de l'État.



#### C'EST DURABLE

Plus de 27 % des habitants de l'agglo disposent de conteneurs enterrés pour les 3 flux (ordures ménagères, multi-matériaux et verre). En volume, la collecte des ordures ménagères en conteneurs enterrés représente 16,5 %. Pour le verre, la proportion est de 30 % et les multi-matériaux 10 %. 125 sites ont été mis en service en 2016. 704 tonnes de meubles ont été prises en charge par Eco-Mobilier, dont près de 100 tonnes à Saint-Berthevin en 6 mois. La collecte des textiles dans les déchetteries de l'agglomération a progressé de plus de 20 % ! La Croix Rouge et Le Relais disposent de 36 conteneurs sur l'ensemble du territoire. Avec un total de plus de 332 tonnes collectées, la moyenne par habitant est de 3,74 kg (moyenne nationale : 2,5 kg/habitant).



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

##### La nature au profit de la santé physique et mentale

Le CIN travaille au quotidien avec les scolaires, les centres de loisirs mais aussi les associations. Depuis plusieurs années maintenant, le CIN propose en effet des animations de découverte de la nature pour les associations d'insertion, les associations d'aides aux personnes, l'hôpital ou encore les centres d'accueils de jour. L'immersion dans la nature est un moyen d'offrir un moment d'oxygénation, une ouverture sociale et culturelle, de stimuler les perceptions sensorielles et de s'ancrer dans le temps à travers le fil des saisons.

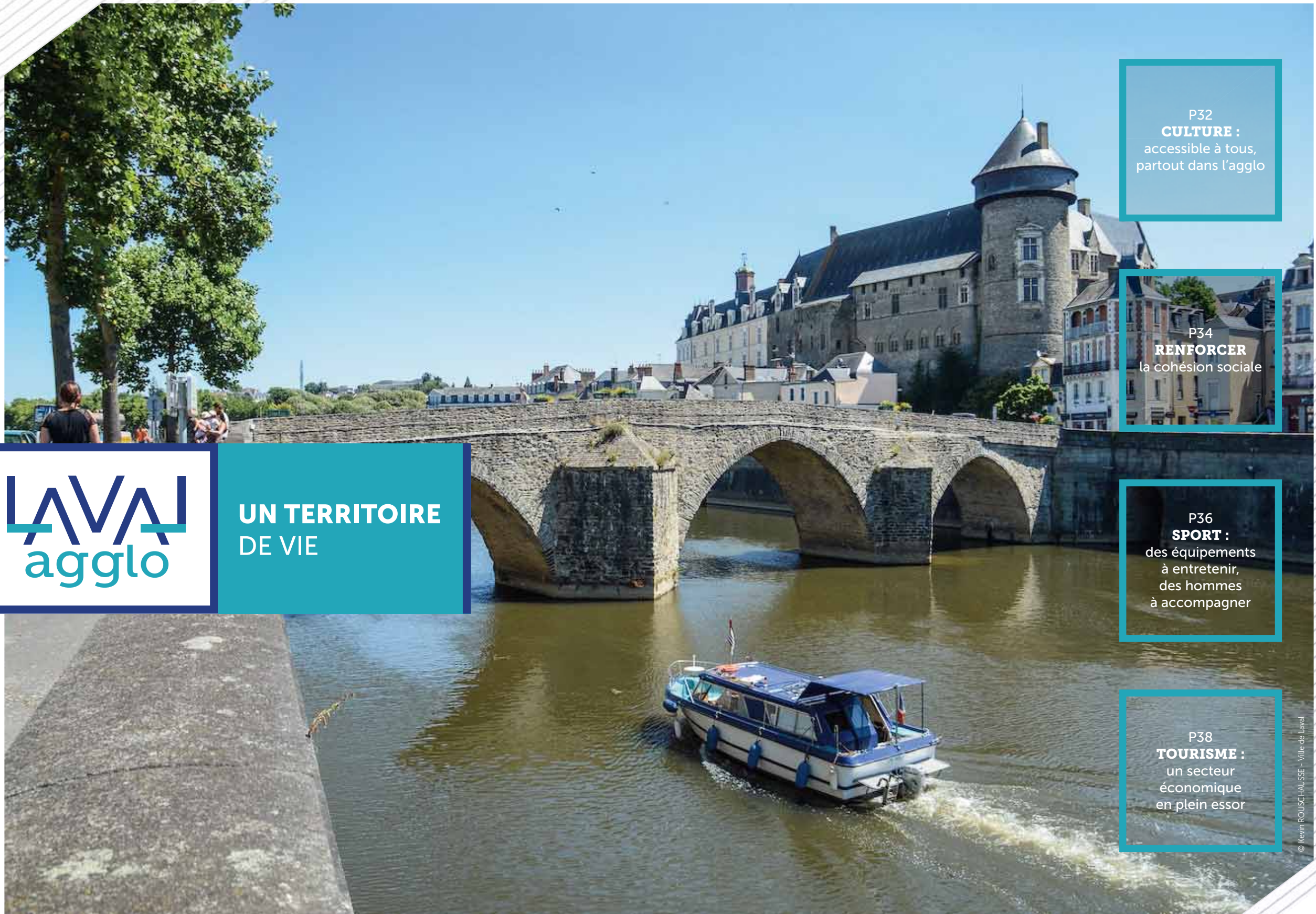


#### SUR LE VIF

##### CIN : une exposition réussie sur la mare

Pendant les vacances d'été 2016, le Centre Initiation à la Nature a proposé une exposition interactive et ludique autour de la mare : « Enquête à la mare, l'exposition dont tu es le héros ». Les enfants et les adultes se sont pris au jeu et ont mené une enquête pour découvrir les habitants de la mare, à travers un parcours intérieur mais aussi extérieur jusqu'au plan d'eau du CIN. Équipés d'une fiche, les enquêteurs en herbe sont partis à la recherche de la libellule Anax empereur, du campagnol amphibie ou encore de la lentille d'eau. Au total, 2 146 personnes ont participé. Parallèlement à cette exposition, le CIN a également proposé de découvrir plusieurs mares de Laval Agglomération (à Laval, Entrammes, Saint-Berthevin et Changé).





**LAVAL**  
agglo

**UN TERRITOIRE  
DE VIE**

P32  
**CULTURE :**  
accessible à tous,  
partout dans l'agglo

P34  
**RENFORCER**  
la cohésion sociale

P36  
**SPORT :**  
des équipements  
à entretenir,  
des hommes  
à accompagner

P38  
**TOURISME :**  
un secteur  
économique  
en plein essor

© Kevin ROUSCHHAUSSE - Ville de Laval



## CULTURE : accessible à tous, partout dans l'agglo



### 2016 en chiffres...

La scène et tribune mobiles mises à disposition par Laval Agglo ont fait l'objet de **18 réservations, dans 11 communes.**

**15 000 €** ont été affectés à des travaux au **Théâtre de Laval**, au titre de l'entretien des équipements culturels définis d'intérêt communautaire.

Avec une enveloppe de **68 650 €**, le Fonds d'aide pour les animations culturelles et touristiques (Fact) a permis de soutenir l'organisation de **6 manifestations sur le territoire** : Le Cinéma de plein air – Les nuits de la Mayenne – Les Estivales – Le festival du Chaïnon Manquant – Arts scéniques et vieilles dentelles – Le concert de l'Orchestre d'harmonie de Laval.

### LES BIBLIOTHÈQUES S'ORGANISENT EN RÉSEAU

L'inscription dans les bibliothèques municipales de Laval Agglomération est gratuite pour tout le monde, quel que soit le support choisi (livre, CD, DVD, jeu vidéo...). Cette démarche, initiée en septembre 2015, marque le début de la mutualisation de la lecture publique dans l'agglomération, avec la mise en place progressive d'une organisation en réseau afin de partager les ressources documentaires (plus de 300 000) entre les 15 bibliothèques présentes sur le territoire.

#### Un nouveau portail

Depuis le 16 mai 2016, un nouveau portail des bibliothèques a été ouvert. Accessible gratuitement en ligne, il permet de consulter les fonds des bibliothèques de Saint-Berthevin, Laval, Changé, Entrammes, Bonchamp et Parné-sur-Roc. Munis de la carte lecteur gratuite, les habitants peuvent emprunter et retourner les ouvrages dans n'importe quelle bibliothèque et même en faire venir d'un établissement à l'autre, grâce à la navette assurée chaque semaine par l'entreprise d'insertion AlternaTri. Les autres sites (Argentré, La Chapelle-Anthenaise, Forcé, L'Huisserie, Louverné, Montigné-le-Brillant, Nuillé-sur-Vicoin, Saint-Jean-sur-Mayenne) rejoindront le réseau en 2017. Ce projet de mise en réseau, suivi par Valérie GOUPIL, chef de projet informatique et Véronique PICHOT, bibliothécaire intercommunale, rassemble le personnel et les bénévoles des bibliothèques municipales de l'agglo. L'harmonisation des pratiques, avec la mise en place du catalogage partagé, a exigé un énorme travail de la part de toute l'équipe.

[www.labib.agglo-laval.fr](http://www.labib.agglo-laval.fr)



### VERS UN ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE COHÉRENT À L'ÉCHELLE DE L'AGGLO

Afin de renforcer et d'améliorer l'offre de l'enseignement artistique sur l'ensemble du territoire, la réflexion sur le transfert de la compétence Enseignements artistiques a débuté en mars 2015. À la demande des élus communautaires réunis en séance le 4 mai 2015, une étude préalable à ce transfert a été mandatée au Cabinet Espélia. À l'issue de la restitution de cette étude au Bureau communautaire du 4 juillet 2016, les élus ont souhaité que le projet culturel communautaire leur soit présenté lors d'une prochaine séance, ce qui a été fait lors du Bureau du 21 septembre 2016. L'approbation de ce projet culturel a permis de lancer les travaux thématiques avec, pour objectif, de soumettre le transfert de la compétence pour avis des instances communautaires courant 2017.



#### C'EST DURABLE

L'acheminement des ouvrages entre les bibliothèques de l'agglomération lavalloise est assuré par l'association AlternaTri. Entreprise d'insertion professionnelle, AlternaTri accompagne des personnes éloignées de l'emploi en leur proposant un parcours balisé et un soutien personnalisé par un conseiller en insertion professionnelle. 17 personnes bénéficient de ce dispositif. Au-delà du volet social que développe la structure, Laval Agglomération a choisi AlternaTri pour sa démarche environnementale puisque la navette est effectuée, dès que cela est possible, par un véhicule électrique.



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Laval Agglomération, avec le support de l'association Les Ondines, a créé l'orchestre amateur de musiques actuelles LAO, Laval Agglo Orchestra. Formation à géométrie variable - selon la disponibilité de ses membres et les besoins de l'événement - LAO intervient gratuitement dans les communes de l'Agglo. À chaque concert, des collaborations sont organisées avec les « artistes locaux » : chorale, groupe de musiciens, élèves des écoles de musique... Depuis 2016, le dispositif a été rattaché au Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD). L'ensemble des écoles de musique du territoire y est associé. C'est le guitariste Léo LACROIX qui dirige la formation.



#### SUR LE VIF

Pour répondre à la diversité des attentes de la population en matière d'apprentissage et de connaissance des musiques actuelles, Laval Agglomération a procédé à l'acquisition d'ordinateurs équipés pour la musique assistée par ordinateur (MAO). Des conventions ont été conclues avec les communes de l'agglomération et le Syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) de Bonchamp, école intercommunale de musique et danse, pour la mise à disposition à titre gratuit d'un poste informatique. Le public peut ainsi être initié à la manipulation et à la gestion de ce nouvel outil.



## RENFORCER la cohésion sociale



© Kevin ROUSCHAUSSÉ - Ville de Laval

### 2016 en chiffres...

#### 49 projets

ont été mis en œuvre, pour un montant global de **1 788 473 €**. Le montant des financements spécifiques apportés par l'État a été de **290 488 €** et celui de la Ville de **100 440 €**.

Laval Agglo a versé **20 000 €** pour soutenir les actions menées en matière d'emploi notamment.

Par ailleurs, elle a rétribué à hauteur de **53 430 €** les **678 jeunes** investis dans le dispositif Argent de poche.

### DES ACTIONS CONCRÈTES POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Le Contrat de ville organise une programmation d'actions concrètes répondant à des orientations partagées autour de 3 thématiques : **cohésion sociale, cadre de vie-renouvellement urbain, développement économique-emploi**. Trois quartiers « prioritaires » sont concernés : Kellermann, Pavement-Charité-Mortier-Murat et Les Fourches (périmètres logement social), à Laval. En matière de cohésion sociale, il s'agit de prévenir le décrochage scolaire par des ateliers d'accompagnement à la scolarité, un programme de réussite éducative, une classe de préscolarisation pour les moins de 3 ans. De favoriser le lien social et la citoyenneté par des animations de proximité, des actions en direction des familles (notamment monoparentales) et des formations aux valeurs de la République et de la laïcité à l'intention des professionnels et des bénévoles. D'améliorer l'accès à la santé grâce à un accompagnement individualisé de personnes en rupture de soins par une infirmière salariée de Laval Agglomération. De prévenir la délinquance par le renforcement du dialogue entre les jeunes et les institutions, avec des partenaires comme la Prévention spécialisée ou le Centre départemental d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) sur la question de l'égalité filles/garçons, de l'accès au droit et de l'éducation à la citoyenneté. Au chapitre cadre de vie-renouvellement urbain, les actions visent à améliorer la vie quotidienne des habitants, à les impliquer dans la gestion de l'espace urbain (projet collaboratif Fitpark au Pavement), à les sensibiliser aux comportements éco-responsables, à les amener à être acteurs de leur quartier en créant des conseils citoyens. Enfin, en matière de développement économique et d'emploi, il s'agit de soutenir la création d'entreprise et de renforcer l'accès à l'emploi et à la formation des habitants.



### RÉDUIRE LES ÉCARTS À L'ÉCHELLE DE L'AGGLO

En matière de développement économique et d'emploi, plusieurs actions ont été cofinancées par Laval Agglo, dans le cadre du Contrat de ville.

**Lutte contre les freins à l'emploi :** une place réservée en micro-crèche (Aid'A Dom) pour des horaires atypiques a été financée afin de permettre à des demandeurs d'emploi d'intégrer rapidement un emploi ou une formation. Une session de formation préparant à la reprise d'activité via du coaching, des ateliers sur la motivation et la culture professionnelle... a été soutenue.

**Accès à la formation par l'apprentissage :** des actions ont été menées par la Chambre de Métiers, le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA) et le Centre de formation des apprentis (CFA) des Villes de Mayenne pour découvrir des métiers par la voie de l'alternance.

**Accès à la formation et à l'emploi par l'apprentissage de la langue :** des modules de formation « Français langue étrangère » ont été assurés par le service formation Sauvegarde.

**Soutien à la création d'entreprises :** une expérimentation de groupement de créateurs a été lancée par la Mission Locale, une coopérative jeunesse de services créée par la société de portage Codémarrage, pour susciter l'esprit entrepreneurial chez les 16-18 ans, et un outil numérique de valorisation des parcours professionnels mis en place.



#### C'EST DURABLE

Gestion de l'eau, des déchets, maîtrise de l'énergie, prévention des accidents domestiques... sont abordés de manière ludique dans l'appartement pédagogique qui a ouvert ses portes en mars 2016, 29 rue Lannes, dans le quartier Saint-Nicolas, à Laval. À l'initiative de Mayenne Habitat et du Conseil départemental, et avec le concours du Groupement local d'employeurs d'agents de médiation (Gleam), ainsi que de nombreux partenaires institutionnels dont Laval Agglomération, Espace'Éco invite à adopter des gestes éco-responsables. Depuis juillet 2016, Méduane Habitat s'est associé au projet avec un camion spécialement aménagé qui sillonne les communes du département.



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Contrat de ville a inscrit dans sa convention-cadre la mise en œuvre d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM). En 2016, l'infirmière du Contrat de ville s'est rendue dans toutes les communes pour expliquer les enjeux de ce Conseil. Le travail réalisé avec les partenaires a permis l'organisation d'une réunion plénière qui a rassemblé plus de 100 participants, le 1<sup>er</sup> décembre 2016. Espace de concertation et de coordination, le CLSM permet une réflexion partagée, une culture commune, un diagnostic pour aboutir à des actions concertées. La participation de tous, usagers ou non, est activement recherchée.



#### SUR LE VIF

Accéder à une première expérience du monde du travail tout en participant à l'amélioration de son cadre de vie, voilà ce que propose le dispositif « argent de poche » mis en place par Laval Agglo à l'intention des 16-18 ans. Initié dans les quartiers prioritaires, le dispositif a été étendu à toutes les communes du territoire. Pour 3 heures de travail effectuées dans un cadre collectif, chaque participant reçoit une rétribution de 15 €. En matière de citoyenneté, une juriste à mi-temps intervient dans les établissements scolaires pour faire découvrir les institutions, la justice... Elle assure également des permanences d'accès aux droits au sein du Contrat de ville.



**SPORT :**  
des équipements à entretenir,  
des hommes à accompagner



Hippodrome de Laval

© Hippodrome de Laval

**2016**  
en chiffres...

Laval Agglo a soutenu **29 clubs** dans le cadre du Fonds d'aide au sport de niveau national (FASN), pour un montant de **90 442 €**. **14 événements sportifs** ont été accompagnés financièrement grâce au Fonds d'aide à l'événementiel sportif (FAES), soit **39 836 €**.

La piscine Saint-Nicolas a enregistré **254 236 entrées** (tout public : **58%** ; clubs sportifs : **25%** ; scolaires : **10%** ; centres de loisirs : **1%** ; divers : **6%**).

**6 000 €** ont été alloués au Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) pour le fonctionnement du plateau médico-sportif.

**UNE ACTION EN FAVEUR DES HIPPODROMES**

**Attentive à l'activité des hippodromes présents sur son territoire, Laval Agglomération soutient leurs projets de développement.**

Depuis 2013, le Code général des impôts a institué un prélèvement sur les sommes engagées par les parieurs pour les paris hippiques en ligne. Auparavant, le produit de ce prélèvement était reversé directement aux communes abritant le siège de l'hippodrome concerné. Depuis 2013, celui-ci est affecté à l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) dont relève la commune où se trouve l'équipement. Laval Agglomération a ainsi perçu, en 2014, une somme de 156 278 € correspondant aux prélèvements sur les paris hippiques des hippodromes de Laval et de Nuillé-sur-Vicoin, pour l'exercice 2013. Considérant qu'elle bénéficie d'une recette émanant d'une activité pour laquelle elle ne supporte aucune charge, que les frais engendrés pour ces deux hippodromes sont financés par les sociétés des courses de Laval Mayenne et de Nuillé-sur-Vicoin, **Laval Agglo a décidé de soutenir dans leurs investissements ces deux sociétés.**

Une subvention de 45 000 € a été versée à la Société des courses de Laval-Mayenne pour financer des travaux d'aménagement de parkings, d'installation de vidéo-surveillance, d'éclairage de la piste, d'éclairage extérieur, d'installation de groupe électrogène, d'installation d'un écran géant... La Société des courses de Nuillé-sur-Vicoin a reçu, quant à elle, une aide de 3 500 € pour financer l'achat d'équipements (matériel).



**UN MUR MOBILE À LA PISCINE SAINT-NICOLAS**

Afin d'offrir aux clubs sportifs un équipement leur permettant de se développer, Laval Agglo a investi dans un mur mobile à la piscine Saint-Nicolas, pour un montant de **90 000 € HT**. Cet aileron amovible, qui permet de moduler la longueur du bassin, a été installé en décembre 2016. L'intérêt qu'il présente est évident à plus d'un titre. Pour la pratique du water-polo, par exemple, il permet, en transformant le bassin olympique en 2 ou 4 champs de jeu, de favoriser l'organisation de tournois. Pour les clubs de natation, il augmente la capacité d'accueil du nombre de sportifs de 30 %, grâce à l'utilisation de 2 lignes de 25 m à la place d'une ligne de 50 mètres et permet un travail technique plus soutenu au niveau des virages. Enfin, en réduisant l'espace dédié au grand public, par temps froid et en cas de faible affluence, il permet de réaliser des économies d'énergie car il limite les pertes de chaleur.



**C'EST DURABLE**

Parmi les équipements sportifs d'intérêt communautaire gérés par Laval Agglo figurent les terrains synthétiques de Galbé, à Bonchamp, Louis Béchu et les Gandonnières, à Laval. La collectivité met ces équipements à la disposition des clubs de football implantés sur son territoire, pour l'organisation de matchs de Championnat et de Coupe, en période d'intempéries et sous réserve d'une interdiction de jouer sur les terrains en herbe. Afin d'optimiser cette mise à disposition le week-end, l'Agglomération en a délégué la gestion au District de football de la Mayenne, grâce à un partenariat conclu en 2016.



**LE SAVIEZ-VOUS ?**

De nombreux clubs implantés sur le territoire utilisent régulièrement les équipements sportifs gérés par Laval Agglo pour l'organisation de leurs entraînements ou de rencontres sportives. On peut citer, par exemple, le terrain synthétique des Gandonnières, à Laval, fréquenté chaque semaine pendant 61 heures par 8 clubs, le terrain synthétique Louis Béchu, à Laval lui aussi, qui totalise 28 heures d'utilisation, par 10 clubs et sections sportives, ou encore celui de Galbé, à Bonchamp, fréquenté plus de 20 heures par 6 clubs dont un de hockey. Enfin, le stade d'athlétisme de Laval totalise 49 heures de pratique sportive par 7 clubs.



**SUR LE VIF**

Offrir aux acteurs sportifs des lieux adaptés aux compétitions régionales, nationales et internationales, en maintenant la qualité des équipements et en garantissant leur mise aux normes. Voilà l'esprit qui a animé Laval Agglomération lorsqu'elle a décidé de réaliser une série de travaux au stade Le Basser, à Laval : mise en conformité de la vidéo-protection, création d'un local PC, amélioration de la sonorisation et création d'une sono de sécurité, réalisation d'une étude énergétique, amélioration de l'éclairage de l'aire de jeu... Une initiative qui répond au besoin de mutualiser et d'optimiser les équipements.



## TOURISME : un secteur économique en plein essor



Le Vallis Guidonis

© Office de Tourisme de Laval

### 2016 en chiffres...

20 747 contacts établis à l'Office de tourisme.

418 586 visites enregistrées sur le site Internet de l'Office de tourisme.

3 021 nuitées à l'aire de camping-cars de Saint-Jean-sur-Mayenne, pour un chiffre d'affaires de 25 981 €.

56,10 % de taux d'occupation au camping du Coupeau à Saint-Berthevin, pour un chiffre d'affaires de 31 803 € (entre mai et septembre).

35 663 € de chiffre d'affaires à la halte fluviale de Laval (+ 13% par rapport à 2015).

11 544 personnes ont pris place sur le bateau-promenade Vallis Guidonis (groupes et individuels), pour un chiffre d'affaires de 288 886 €.

Les Lumières de Laval : 3 819 personnes embarquées sur les croisières, 83 groupes accueillis (3 355 personnes), pour un chiffre d'affaires de 67 000 € et 60 séjours individuels vendus.

### LA COMMERCIALISATION DE L'OFFRE « GROUPES » MUTUALISÉE

Le Département de la Mayenne et l'Agglomération de Laval ont décidé de mutualiser l'offre touristique destinée aux groupes.

Depuis septembre 2016, c'est l'Office de tourisme de Laval Agglomération qui est en charge de la promotion et de la commercialisation du Pays de Laval et des Vallées de la Mayenne. Une convention de partenariat a été signée par les deux collectivités pour poursuivre le développement de ce secteur d'activités sur lequel l'Office de tourisme de Laval s'était déjà fortement positionné.

Dans le catalogue « groupes 2017 », édité en 2016, les offres touristiques proposées valorisent l'ensemble du département et, pour cela, des conventions ont été établies avec les différents territoires (Sud Mayenne, Haute Mayenne, Coëvrons...). En 2016, l'activité « groupes » a généré un chiffre d'affaires de 287 000 euros (dont 20 % de tourisme d'affaires) soit 402 groupes répartis sur les différents sites du territoire (16 889 personnes). Le bateau-promenade Vallis Guidonis représente plus de 50 % de ce chiffre d'affaires.

La clientèle « groupes » est composée essentiellement d'autocaristes et de comités d'entreprises/associations originaires des régions Pays de la Loire, Normandie et Bretagne. L'extension de l'offre à l'échelle du département doit permettre d'élargir encore la zone de chalandise par une proposition plus variée, plus adaptée à du séjour (et pas seulement à de l'excursion), et donc, plus attractive.

—20  
16



### LA VÉLO AGGLO RÉTRO, ÇA ROULE !

La deuxième édition de la Vélo Agglo Rétro, initiée par l'Office de tourisme du Pays de Laval a connu un beau succès, le dimanche 19 juin. Pas moins de 235 cyclistes vintage ont participé à la balade. Le parcours, qui traversait plusieurs communes de l'agglomération, était agrémenté de différentes étapes : 250 buveurs de chicorée ont été enregistrés sur le chemin des Lavois à Changé ; 320 personnes ont pique-niqué à la halte fluviale de Saint-Jean-sur-Mayenne, 250 ont visité le four à pain et la brasserie artisanale de Montflours, 350 ont découvert le village des années 20 reconstitué à la Fourmondière et 138 portraits-photo ont été réalisés à la maison éclusière de Belle Poule. Enfin, près de 500 personnes étaient présentes à la halte fluviale de Laval pour partager le pot d'arrivée et assister au concert de « Sergent Pépère ». À noter encore la forte implication des bénévoles de l'association Place au vélo et la participation de 18 concurrents à la course de serveuses et garçons de café qui s'est déroulée de bon matin, au départ de l'avenue Robert Buron, à Laval.



#### C'EST DURABLE

Deux nouveaux bateaux électriques ont rejoint la flottille d'embarcations disponibles à la halte fluviale, portant à 7 le nombre de bateaux fonctionnant à l'électricité sur le site. Nul besoin de posséder un permis spécial pour piloter ces bateaux qui permettent de franchir les écluses. D'une capacité d'accueil de 4 à 5 personnes, ils sont proposés à la location.

Autre atout de la halte, sa labellisation « accueil vélo » qui garantit des services de qualité auprès des cyclistes : kit de réparation, infos touristiques... On peut aussi y louer une quarantaine de deux-roues classiques ou électriques.



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

La première édition de l'opération « Un dimanche, un concert », menée par l'Office de Tourisme du Pays de Laval, en partenariat avec les établissements d'enseignements artistiques de Laval Agglomération, a connu un beau succès, le 1<sup>er</sup> et 22 mai. Associant élèves et professeurs des écoles de musique, ces deux rendez-vous ont permis de faire découvrir de vrais talents artistiques à Châlons-du-Maine et au château privé du domaine de la Roche, à Ahuillé. Une troisième prestation, prévue à Saint-Jean-sur-Mayenne, a dû être annulée à cause de la pluie.



#### SUR LE VIF

Du 12 juillet au 25 août, un camion itinérant a sillonné le département à la rencontre des touristes. Imaginée par Laval Tourisme, cette initiative originale a été menée en partenariat avec Mayenne Tourisme, les Offices de tourisme de Mayenne, Château-Gontier et des Coëvrons, avec l'association Bienvenue à la ferme. Le Tourism Truck a fait étape sur les marchés et les sites touristiques. Des conseillers en séjours des différents offices de tourisme ont partagé leurs connaissances du territoire. L'association Bienvenue à la Ferme a aussi proposé des dégustations de produits du terroir. Au total, 979 personnes ont fréquenté le Tourism Truck.





**UNE COLLECTIVITÉ  
PERFORMANTE**

P42  
**L'INTER-  
COMMUNALITÉ**  
renforcée grâce  
à la mutualisation

P44  
**LA DÉMARCHE**  
de performance

P46  
**BUDGET**



## L'INTERCOMMUNALITÉ renforcée grâce à la mutualisation



### 2016 en chiffres...

5 formations du personnel ont été ouvertes pour la première fois aux agents de Laval Agglomération ainsi qu'à ceux des **20 communes du territoire** (y compris le CCAS de Laval). Elles portaient sur le recrutement, l'enherbement, les fonds FEDER, les logiciels bureautiques et les autorisations de conduite d'engins. **2 ont pu se tenir en 2016, les 3 autres étant prévues pour début 2017.**

**13 nouveaux groupements de commandes** ont vu le jour.

**3 023 dossiers** ont été instruits par le service commun ADS pour l'instruction des autorisations du droit des sols sur Laval Agglomération et le Pays de Loiron en une année d'existence.

**57 agents** ont été repris par Laval Agglo dans le cadre du transfert de la compétence « Eau et assainissement ».

### DE NOUVELLES COMPÉTENCES AU SERVICE DE LA POPULATION

Laval Agglomération a connu ces deux dernières années quatre modifications statutaires ayant pour but d'étendre ses compétences. **Ce renforcement de l'intercommunalité est pensé avant tout de façon à ce que soient maintenus ou développés des services à la population.** Ce fil conducteur explique ainsi la gestion de l'eau potable et de l'assainissement au niveau communautaire, la construction prochaine d'un crématorium (service qui n'existe pas à ce jour sur le territoire), l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal, et la mise en réseau des bibliothèques qui a permis l'instauration d'une carte d'adhésion communautaire gratuite et la possibilité, pour chaque habitant, d'emprunter un livre dans n'importe quelle bibliothèque de l'agglomération lavalloise.

**Solidarité et qualité du service public guident ainsi l'action intercommunale pour améliorer la vie quotidienne de ses habitants.**



### DES COMMUNES MIEUX ACCOMPAGNÉES

Dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire et du schéma de mutualisation, les élus rencontrés ont exprimé un besoin en termes d'assistance et de conseil. Ainsi, en 2016, une offre de services ponctuels à destination des communes a été élaborée. Celles-ci attendent une aide juridique et technique pouvant revêtir la forme d'une étude particulière, d'un conseil, ou la mise à disposition de modèles. L'assistance juridique et informatique est envisageable dès maintenant, via les compétences regroupées au sein de la DGA Ressources mutualisée. Une liste d'accompagnements, à titre expérimental pour cette première année, a été diffusée aux communes fin 2016. La volonté de Laval Agglomération de développer au sein de son territoire la « solidarité » et l'esprit communautaire trouve dans ces propositions d'accompagnement une réalisation concrète.



#### C'EST DURABLE

Quatre élèves stagiaires de l'Institut National des Études Territoriales (INET) ont formulé, début 2016, des préconisations pour rapprocher, voire mutualiser, les services techniques des 20 communes de l'agglomération lavalloise et ceux de Laval Agglomération. L'une de ces préconisations a débouché sur la création, en juin 2016, d'un nouveau réseau d'échanges regroupant les acteurs qui interviennent en matière « d'aménagement et de cadre de vie ». Les thématiques qui y sont abordées touchent l'environnement, les énergies, l'urbanisme, le transport, l'habitat...



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

La clé de répartition des dépenses et recettes liées aux services mutualisés entre la Ville de Laval et Laval Agglomération est la suivante : 72,98 % pour la Ville et 27,02 % pour l'Agglo. Cette clé de répartition est assise sur la masse salariale historique des deux structures avant création des services communs de la Direction générale adjointe ressources (finances, ressources humaines, juridique et système d'information), des assemblées et de la Direction générale des services.



#### SUR LE VIF

Le schéma de mutualisation prévoit de développer les groupements de commandes soit en élargissant aux communes ceux qui existent déjà, soit en en constituant de nouveaux. Mutualiser les achats est à la fois source d'économie, de simplification administrative et de gain de temps. En 2016, 13 groupements ont été constitués dans des domaines d'administration générale (assurances) ou techniques (entretien VRD). L'adhésion à un tel dispositif est toujours une démarche volontaire de la part des communes.





Hôtel communautaire - Quartier Ferrié à Laval

### 2016 en chiffres...

**362**, c'est le nombre d'agents de Laval Agglomération. Un chiffre qui traduit des situations variées : aux agents communautaires travaillant pour les compétences de Laval agglomération (collecte, piscine, environnement, habitat...) s'ajoutent ceux qui interviennent au profit des **20 communes** pour l'instruction des actes d'urbanisme ou encore les agents en charge de la gestion (finances, ressources humaines, informatique, commande publique...) de Laval Agglomération et de la Ville de Laval.

### UN PILOTAGE PAR POLITIQUE PUBLIQUE RENFORCÉ

Le projet de territoire, adopté en 2015 à la suite d'un travail entre les élus et les services, fixe les grandes orientations pour les prochaines années, orientations qui doivent être précisées et concrétisées périodiquement. **C'est l'objet de la mise en place d'une démarche de gestion par objectif.** Pour cela, les grandes missions menées par Laval Agglo ont été arrêtées et servent de support à l'arbitrage d'objectifs annuels entre les élus et les services.

#### Une culture de performance qui se développe

**Pour la deuxième fois consécutive, les priorités de l'année à venir ont été arrêtées et formalisées, en cohérence avec le projet de territoire.** Dans quel contexte intervenons-nous ? Quelles sont les attentes ? Quels sont les objectifs et pour quels résultats attendus ? C'est cette réflexion collective qui est désormais engagée, chaque année, entre les élus et les services et qui alimente la préparation budgétaire.



### DES OUTILS DE PILOTAGE TRÈS STRUCTURANTS

La collectivité s'est dotée d'un **Système d'information décisionnel (SID)** visant à collecter, consolider, modéliser et présenter des données stratégiques à la Direction Générale et aux élus dans le but de les aider dans leurs prises de décisions (comme, par exemple, le suivi de la masse salariale).

Elle a également fait le choix de mettre en place un Système d'information géographique intercommunal (SIG) permettant l'intégration, la manipulation, la consultation de l'ensemble des données géographiques nécessaire au bon fonctionnement des collectivités et des services de Laval Agglomération.

### LES CADRES MOBILISÉS

La performance, ce ne sont pas seulement des objectifs fixés aux politiques, c'est aussi la recherche d'une optimisation de nos modes de gestion. **Et pour trouver de nouvelles voies d'amélioration, rien de tel que de s'appuyer sur les cadres !** C'est l'objet des ateliers de la performance qui se sont déroulés au printemps 2016. Au programme, 9 thèmes sur lesquels les managers de tous les services ont pu évaluer l'existant, identifier des pistes d'amélioration et des actions concrètes pour améliorer le fonctionnement interne de la collectivité. Une recherche collective d'innovation sur des thèmes aussi variés que le système d'information géographique, l'entretien des locaux, la gestion en mode projet, la politique achat...



#### C'EST DURABLE

Une dynamique éco-responsable est engagée, avec des économies d'impressions, d'affranchissement et des ressources optimisées consacrées à la préparation des séances des conseils communautaires. La collectivité a fourni aux élus communautaires un outil itinérant de gestion des séances des bureaux et des conseils communautaires, permettant de récupérer les convocations et projets de délibérations, de suivre l'ordre du jour sur tablette numérique, avec la garantie d'une procédure sécurisée, intégrant le traçage et l'horodatage de tous les échanges. Cet outil peut également être utilisé par les autres communes de l'agglomération dans le cadre de la mutualisation.



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour la première fois, le plan de formation 2016-2018 est commun à la Ville de Laval, à Laval Agglomération, au CCAS et au théâtre. Il définit la politique de formation de ces collectivités en fixant les grandes priorités. La mutualisation des services a encouragé les échanges. Voilà pourquoi certaines actions de formations inscrites au plan de formation sont aussi proposées aux agents des communes de Laval Agglomération.



#### SUR LE VIF

L'année 2016 a permis d'amorcer une nouvelle étape dans notre culture commune pour améliorer notre efficacité. Un nouvel Intranet partagé avec la Ville de Laval est en cours d'élaboration. Ce projet très transversal est construit de manière participative. Ainsi, un recueil des attentes des agents a été produit grâce à un questionnaire adressé à l'ensemble du personnel. Il en ressort de fortes attentes, notamment en matière de connaissance des services et des agents. C'est pour répondre à cette demande qu'un trombinoscope sera créé au sein de cet intranet. Sa livraison est prévue fin 2017.





**2016**  
en chiffres...

Le budget de l'agglomération pour l'année 2016 s'élève à **73 M€** de dépenses dont **62 M€** en fonctionnement et **11 M€** en investissement.

Le taux de réalisation des dépenses est de **94 %**. Au chapitre des dépenses, l'évolution des charges courantes de fonctionnement est de **1,3 %**. Le budget principal représente **69 %** des dépenses (fonctionnement et investissement) par habitant, sa dette représentant **58 %** de l'encours de l'agglomération.

**DES EFFORTS DE GESTION QUI PORTENT LEURS FRUITS**

Laval Agglomération et la Ville de Laval se sont engagées dans une dynamique de mutualisation des services, marquée en 2016 par l'impact en année pleine de la mutualisation de la DGA Ressources. Cette démarche entraîne une évolution du budget consacré au personnel compensé par une diminution des dotations communautaires à la Ville de Laval. Ainsi, malgré une évolution de la structure budgétaire, Laval Agglomération maintient son niveau de dépenses courantes autour de 59 M€ depuis 2012. Cette stabilité permet à l'agglomération de dégager des marges de manœuvre l'autorisant à autofinancer une partie de ses investissements.

En 2016, les taux de réalisation sont très bons sur le fonctionnement. La maîtrise des dépenses de fonctionnement reste un enjeu majeur de l'agglomération afin de pouvoir continuer à investir dans l'économie locale et à développer le territoire intercommunal dans un contexte économique difficile. Une partie des dépenses prévues est non réalisée, ce qui bénéficie aux épargnes, ainsi meilleures que votées au budget. La charge annuelle de la dette, plus légère que prévue, contribue elle aussi à un meilleur autofinancement.



**UNE LECTURE DU BUDGET PAR POLITIQUE PUBLIQUE**

Depuis la mutualisation de la DGA Ressources, une segmentation budgétaire commune à la Ville de Laval et à Laval Agglomération a été adoptée, en 2015. Présentée en 14 missions, elle permet de livrer une vision consolidée des dépenses engagées par politique publique.

**AINSI, EN 2016, LAVAL AGGLOMÉRATION A CONSACRÉ :**

